

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE CONCERTATION LOCATIVE

Jeudi 1^{er} juillet 2021

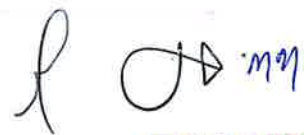
Le Conseil de concertation locative de la SAEM Noisy-le-Sec Habitat, s'est réuni le jeudi 1^{er} juillet 2021, à 10h00, dans ses bureaux situés 23, rue Moissan à Noisy-le-Sec, sur convocation de son Directeur général délégué, Monsieur Max MANNIEZ, en date du 15 juin 2021, adressée à chacun des membres du Conseil.

Étaient présents :

- M. Max MANNIEZ, *Directeur général délégué de la Saem Noisy-le-Sec Habitat ;*
- M. Christophe HEUDE, *Juriste/commande publique, Secrétaire de séance ;*
- M. Olivier SAGETTE, *Représentant de l'Association Droit au Logement ;*

Étaient absents et excusés :

- M. Claude PIRIOU, *Directeur de l'information et de la concertation ;*
- Mme Sadio MACALOU, *Directrice du logement ;*
- M. Bassirou WANE, *Chargé d'opérations ;*
- Mme Laura DI PIETRANTONIO, *Adjointe du Directeur des services techniques ;*
- Mme Isabelle NOE, *Représentante de la Confédération Nationale du Logement ;*
- Mme Farida HAMOUDI, *Représentant de l'Association Droit au Logement ;*
- Mme Gwendoline LE MOUËL, *Représentante des locataires au Conseil d'administration de la SAEM Noisy-le-Sec Habitat ;*
- M. Roland PAVOT, *Représentant des locataires au Conseil d'administration de la SAEM Noisy-le-Sec Habitat ;*
- Mme Nadia KADI, *Représentante de la Confédération Nationale du Logement ;*
- M. Youssef SAMMER, *Représentant de l'Association Droit au Logement ;*
- M. Bernard MIGAULT, *Représentant de l'Association force ouvrière consommateurs 93 en qualité de personne qualifiée.*



Ordre du jour fixé par la convocation en date du 15 juin 2021

Point 1 : Présentation des projets de baux relatifs aux logements et aux places de stationnement

Point 2 : Présentation du projet de Règlement intérieur des immeubles – annexe du bail d’habitation

Point 3 : Préparation des ordres du jour des prochains Conseil de concertation locative

mn *l* *JA*



A titre liminaire, il est rappelé que M. PAVOT a transmis un courriel le 24 juin 2021 dans lequel il demande le report de la réunion du présent CCL afin d'avoir davantage de temps pour se concerter avec la CNL 93 et les amicales de locataires composant la coordination et les locataires.

Point n°1 : Présentation des projets de baux relatifs aux logements et aux places de stationnement

M. MANNIEZ donne lecture des projets de baux relatifs aux logements et aux places de stationnement.

M. SAGETTE affirme que pour ce qui concerne les baux d'habitation et parking, et en l'absence de représentants des locataires, **l'association Droit au Logement Est-Ensemble prends acte du projet** présenté par la direction de NLSH et s'en remet aux débats qui auront lieu au sein du conseil d'administration, en présence des membres élus des associations DAL et CNL.

Il ajoute que pour sa part, ces projets ont été transmis aux juristes de l'association et se réserve le droit de revenir sur ces sujets lors du Conseil d'Administration devant statuer sur ces sujet, ou lors d'un prochain CCL qui permettrait une meilleure perception de l'avis des locataires.

Point 2 : Présentation du projet de Règlement intérieur des immeubles – annexe du bail d'habitation

M. MANNIEZ donne lecture des projets de baux relatifs aux logements et aux places de stationnement.

M. SAGETTE affirme que pour ce qui concerne les baux d'habitation et parking, et en l'absence de représentants des locataires, **l'association Droit au Logement Est-Ensemble prends acte du projet** présenté par la direction de NLSH et s'en remet au débats qui auront lieu au sein du conseil d'administration, en présence des membres élus des associations DAL et CNL.

Il ajoute que pour sa part, ces projets ont été transmis aux juristes de l'association et se réserve le droit de revenir sur ces sujets lors du Conseil d'Administration devant statuer sur ces sujet, ou lors d'un prochain CCL qui permettrait une meilleure perception de l'avis des locataires.

Point 3 : Préparation des ordres du jour des prochains Conseil de concertation locative

Afin de préparer les prochains Conseil de concertation locative, M. MANNIEZ donne les futurs ordres du jour tels qu'évoqués en Conseil d'administration, soient :

- 17 septembre 2021 à 10h00
- 17 décembre 2021 à 10h00

Le thème de travail de la séance du 17 septembre 2021 sera le PSP et la CUS.



Le thème de travail de la séance du 17 décembre 2021 sera le bilan du Conseil de concertation collective



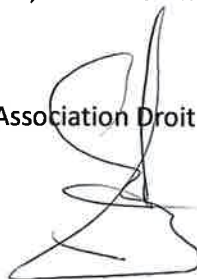
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne réclamant la parole, Monsieur MANNIEZ remercie l'ensemble des participants de leur présence et clôt la séance à 11h00.

Pour la SAEM Noisy-le-Sec Habitat



Pour l'Association Force Ouvrière Consommateurs 93

Pour l'Association Droit au Logement



Pour la Confédération Nationale du Logement

